



La loi Travail, c'est la destruction des droits des salariés !

A l'AFP, elle a déjà commencé avec le « grand accord ».

CONTRE LES RECULS SOCIAUX, TOUS EN GREVE LE 31 MARS

Si la loi travail s'appliquait demain, il deviendrait possible via des accords d'entreprise de déroger à toutes les règles légales qui assurent aujourd'hui la protection des salariés en matière de temps de travail, de rémunération (des heures supplémentaires notamment), de licenciement individuel ou collectif, d'organisation du travail et même de santé au Travail.

A l'AFP, c'est la même logique qui est à l'œuvre depuis que notre PDG a décidé brutalement de dénoncer tous les accords sociaux, construits au fil des ans pour accorder des droits et garanties aux salariés de toutes catégories. L'accord d'entreprise que la direction propose aujourd'hui pour les remplacer vise, dans tous les domaines, à agraver nos conditions de travail et de rémunération.

Si demain la loi El Khomri était votée, la direction aurait encore plus de latitude pour imposer ces reculs sociaux et les faire valider.

Cette logique de régression sociale ne peut être acceptée, à l'AFP comme dans tout le pays.

Et ce ne sont pas quelques aménagements cosmétiques, comme ceux apportés par le gouvernement à son projet de loi, qui y changent quelque chose.

Comme le disent les dizaines de milliers de jeunes et de salariés qui depuis des semaines se mobilisent contre le texte gouvernemental : **La loi El Khomri n'est ni amendable ni négociable. Elle doit être retirée.**

Les syndicats toutes catégories CGT, FO, SUD et la CFE-CGC appellent le personnel de l'AFP à une GREVE DE 24H00 LE JEUDI 31 MARS, à partir de 00H00, dans le cadre de la journée nationale de grève interprofessionnelle et de manifestations organisée par les organisations syndicales de salariés et de jeunes.

Ils appellent le personnel à se réunir en ASSEMBLEE GENERALE LE JEUDI 31 MARS A 10H30 (salle de la rue Vivienne), puis à participer à la MANIFESTATION qui partira à 14H00 de la Place d'Italie.

Ils proposent au personnel de l'AFP de se regrouper, dans la manifestation, derrière une banderole unitaire commune (Rendez-vous devant l'agence à 13H00 pour un départ à 13H15).

Ils appellent le personnel des bureaux de province à participer aux défilés organisés dans leurs villes.

Paris, le 25 mars 2016